

8/32

## LES ECHOS - 18 OCTOBRE 1993

'SOMMET ♦ Les 47 pays francophones rédigent un texte commun

# Exception culturelle : François Mitterrand réplique fermement à Bill Clinton

A la position intransigente de Bill Clinton sur l'audiovisuel, François Mitterrand a rappelé devant 46 chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté francophone « le désastre » que constituerait une aide « à la généralisation d'un modèle culturel unique ».

♦ Bill Clinton avait tapé du poing sur la table des négociations du GATT, jeudi soir, en affirmant avec force que le secteur audiovisuel doit impérativement figurer dans un accord global sur le commerce mondial. A cet « ultimatum », lancé au moment où la France tente de rallier ses partenaires européens à la défense d'une « exception culturelle » visant à exclure l'audiovisuel de l'accord-cadre sur le commerce des services, François Mitterrand a répondu avec fermeté. Devant les 46 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à

Port-Louis (le Maurice) à l'occasion du cinquième sommet francophone, le président s'est lancé dans un plaidoyer en faveur de la défense de l'identité culturelle française et européenne. « Il serait désastreux d'aider à la généralisation d'un modèle culturel unique », a-t-il déclaré, ajoutant : « Ce que les régimes totalitaires n'ont finalement pas réussi à faire, les lois de l'argent, alliées aux forces des techniques, vont-elles y parvenir ? »

Un discours qui a entraîné l'adhésion, les 47 pays francophones s'engageant à soutenir ce principe « d'exception culturelle ». « Ils veulent que ce principe soit reconnu comme il a été reconnu pour le Canada dans le cadre de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique », a expliqué le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé. Il faut reconnaître que les décla-

rations de Bill Clinton avaient fait monter la pression. Dans un communiqué publié par la Maison-Blanche, il déclarait : « Les Etats-Unis ne veulent aucune faveur spéciale pour les œuvres audiovisuelles américaines, (...) mais qu'il soit clair que l'équité et la justice doivent s'appliquer aux œuvres audiovisuelles aussi bien qu'aux autres éléments dans un accord final. » L'inclusion du secteur audiovisuel dans un accord au GATT constitue en outre pour l'Amérique « une question vitale en matière d'emploi ».

### « De sérieux malentendus »

Ce communiqué présidentiel, rendu public au terme d'une rencontre avec une délégation de l'industrie cinématographique américaine, ne vise notamment aucun pays. Mais chacun sait qu'il

s'adresse directement à la France, et pointe dans la bataille pour l'exception culturelle ».

Le même jour, dans un éditorial d'une rare violence, le « Wall Street Journal » a dénoncé la « petite campagne vociférante » du gouvernement et des professionnels du cinéma français, soulignant que « la communauté culturelle française est d'autant plus autoccomplaisante que les subventions de l'Etat l'ont mise à l'abri des goûts des consommateurs ». Plus pondéré, le directeur général du GATT, Peter Sutherland, rappelle que le débat repose sur de « sérieux malentendus », puisque rien d'un accord de l'Uruguay Round n'empêchera les gouvernements de continuer à soutenir leur production cinématographique nationale.

P. de C

184.